Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Fleuriste, veuillez visiter :
bpfleuriste.fr/annales-sujets-et-corriges

E.1 - Fleuristerie, U.12 - Arrangement complexe

Session 2004 • Code sujet : **E.1 - U.12** • Durée : **1 heure 30 minutes**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Réalisation et évaluation d'une parure** (3 questions) **Page 3**

2. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://bpfleuriste.fr/assets/annales/bp-fleuriste/U12 - Arrangement complexe/2004/BP Fleuriste - U12 - Arrangement complexe - Session 2004 - 2-Sujet.pdf

1. Réalisation et évaluation d'une parure

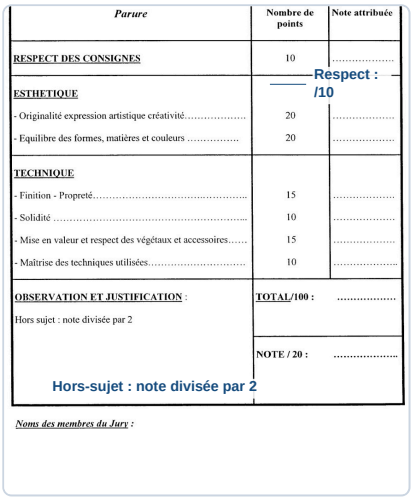
L'épreuve pratique consiste à réaliser une parure, appréciée au moyen d'une grille de notation. Celle-ci répartit les points entre respect des consignes, critères esthétiques et critères techniques, et prévoit que la note soit divisée par deux en cas de hors-sujet.

Respect des consignes

Question 1. Réaliser une parure qui respecte les consignes de l'épreuve. Ce critère vaut 10 points ; la grille prévoit que la note soit divisée par deux en cas de hors-sujet.

La réalisation doit répondre aux consignes de l'épreuve. La grille attribue jusqu'à 10 points au respect des consignes. Le sujet ne précise pas ici de thème ni de contraintes de réalisation supplémentaires : le critère porte sur la conformité aux consignes données pour l'épreuve. En cas de hors-sujet, la note est divisée par deux. La grille ne donne pas de note individuelle d'avance : celle-ci est attribuée par le jury.

Repère : respect des consignes



Parure	Nombre de points	Note attribuée
RESPECT DES CONSIGNES	10	.....
ESTHETIQUE		
- Originalité expression artistique créativité.....	20	.....
- Equilibre des formes, matières et couleurs	20	.....
TECHNIQUE		
- Finition - Propreté.....	15	.....
- Solidité	10	.....
- Mise en valeur et respect des végétaux et accessoires.....	15	.....
- Maîtrise des techniques utilisées.....	10	.....
OBSERVATION ET JUSTIFICATION : Hors sujet : note divisée par 2	TOTAL/100 :	
	NOTE / 20 :	

Noms des membres du Jury :

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Respect des consignes : 10 points maximum. En cas de hors-sujet, la note est divisée par deux.

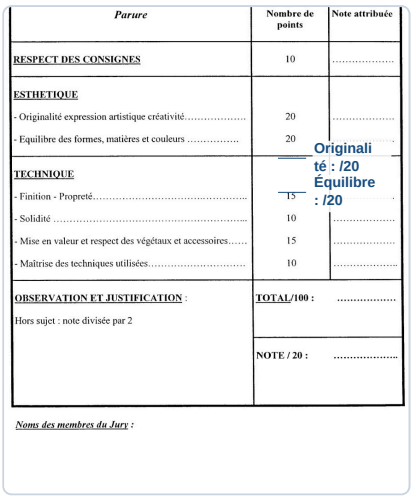
Esthétique

Question 2. Présenter une parure évaluée selon l'originalité, l'expression artistique et la créativité, ainsi que l'équilibre des formes, des matières et des couleurs. Chaque critère vaut 20 points, soit 40 points au total.

Critère esthétique	Points
Originalité, expression artistique, créativité	20
Équilibre des formes, matières et couleurs	20
Total esthétique	**40**

Les deux critères sont évalués séparément. La parure doit exprimer une intention créative et présenter un équilibre cohérent entre ses formes, ses matières et ses couleurs. La note dépend de la réalisation observée par le jury, et non d'un barème de sous-points indiqué sur la grille.

Repère : critères esthétiques



Parure	Nombre de points	Note attribuée
RESPECT DES CONSIGNES	10	.....
ESTHETIQUE		
- Originalité expression artistique créativité.....	20	.....
- Equilibre des formes, matières et couleurs	20	.....
TECHNIQUE		
- Finition - Propreté.....	15	.....
- Solidité	10	.....
- Mise en valeur et respect des végétaux et accessoires.....	15	.....
- Maîtrise des techniques utilisées.....	10	.....
OBSERVATION ET JUSTIFICATION : Hors sujet : note divisée par 2	TOTAL/100 :	
	NOTE / 20 :	

Noms des membres du Jury :

Originalité : /20
Équilibre : /20

✓ RÉPONSE À RETENIR

Esthétique : 20 points pour l'originalité, l'expression artistique et la créativité, et 20 points pour l'équilibre. Total : 40 points.

Technique

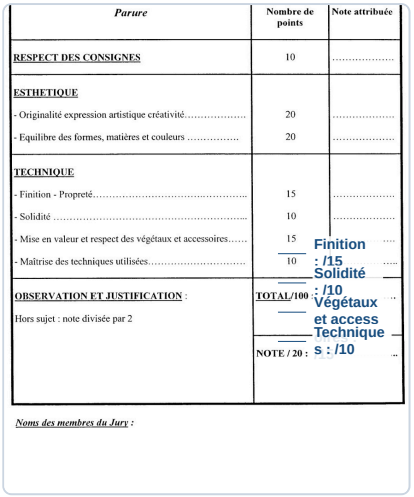
Question 3. La réalisation est évaluée sur la finition et la propreté (15 points), la solidité (10 points), la mise en valeur et le respect des végétaux et accessoires (15 points), ainsi que la maîtrise des techniques utilisées (10 points).

La grille distingue quatre critères techniques :

- Finition et propreté : 15 points.
- Solidité : 10 points.
- Mise en valeur et respect des végétaux et accessoires : 15 points.
- Maîtrise des techniques utilisées : 10 points.

Le jury attribue une note pour chacun de ces critères. Leur total forme la part technique de l'évaluation.

Repère : critères techniques



Parure	Nombre de points	Note attribuée
RESPECT DES CONSIGNES	10	.....
ESTHETIQUE		
- Originalité expression artistique créativité.....	20	.....
- Equilibre des formes, matières et couleurs	20	.....
TECHNIQUE		
- Finition - Propreté.....	15	.....
- Solidité	10	.....
- Mise en valeur et respect des végétaux et accessoires.....	15	.....
- Maîtrise des techniques utilisées.....	10	.....
OBSERVATION ET JUSTIFICATION : Hors sujet : note divisée par 2	**TOTAL/100** :	.....
	NOTE / 20 :	.....

Noms des membres du Jury :

Finition : /15
Solidité : /10
Végétaux et accessoires : /10
Technique : /10

✓ RÉPONSE À RETENIR

Total technique : 50 points, répartis entre finition et propreté (15), solidité (10), végétaux et accessoires (15), maîtrise technique (10).

SYNTHÈSE DE L'ÉPREUVE & RÉFÉRENTIEL • BP FLEURISTE

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2004)

Bilan de l'épreuve : Épreuve pratique du Brevet professionnel de fleuriste, automne 2004, code E.1 - U.12, d'une durée de 1 heure 30 minutes, sans coefficient indiqué sur le document. Le candidat réalise une parure, évaluée sur 100 points et notée également sur 20. Le jury apprécie le respect des consignes, la créativité, l'équilibre esthétique, la qualité technique et le respect des végétaux et accessoires.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le respect des consignes vaut 10 points ; en cas de hors-sujet, la note est divisée par deux.
- L'esthétique vaut 40 points : 20 pour la créativité et 20 pour l'équilibre des formes, matières et couleurs.
- La technique vaut 50 points : finition et propreté, solidité, respect des végétaux et accessoires, maîtrise technique.
- La grille prévoit un total sur 100 points et une note sur 20.

Points de vigilance & attentes du jury

- Vérifier que la parure répond bien aux consignes afin d'éviter la pénalité de hors-sujet.
- Soigner l'originalité, l'expression artistique et la créativité de la composition.
- Contrôler l'équilibre des formes, des matières et des couleurs.
- Vérifier la finition, la propreté, la solidité et le respect des végétaux et accessoires.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment la note de cette épreuve est-elle calculée ?

La grille attribue 10 points au respect des consignes, 40 à l'esthétique et 50 à la technique, pour un total sur 100. Elle prévoit aussi une note sur 20, sans préciser de coefficient.

Q : Quels critères composent l'évaluation esthétique ?

L'esthétique comprend deux critères de même valeur : l'originalité, l'expression artistique et la créativité, notées sur 20, puis l'équilibre des formes, des matières et des couleurs, également noté sur 20.

Q : Combien de temps dure l'épreuve et quelle est la conséquence d'un hors-sujet ?

L'épreuve dure 1 heure 30 minutes. La grille indique qu'en cas de hors-sujet, la note est divisée par deux ; il faut donc veiller à respecter les consignes de réalisation.

Q : Quels éléments le jury examine-t-il pour évaluer la technique ?

La grille attribue 15 points à la finition et à la propreté, 10 à la solidité, 15 à la mise en valeur et au respect des végétaux et accessoires, et 10 à la maîtrise des techniques utilisées.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpfleuriste.fr/assets/annales/bp-fleuriste/U12 - Arrangement complexe/2004/BP Fleuriste - U12 - Arrangement complexe - Session 2004 - 2-Sujet.pdf

Ressources BP Fleuriste : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.